

Alphabétisation ou apprentissage d'une langue seconde ?

Malika KOUDACHE
Université Alger 2

Résumé

L'objectif de cet article est de vérifier si les apprenants analphabètes algériens sont en situation d'alphabétisation ou en situation d'apprentissage d'une langue seconde. Pour ce faire, nous allons étudier quelques définitions didactiques de l'alphabétisation pour sélectionner, par la suite, celle qui satisfait pleinement la situation en question dans le contexte algérien.

Mots clés :

Alphabétisation - Algérien analphabète - Arabe standard -
Langue seconde.

■ الملخص

اعتمادا على دراسة بعض التعاريف لمحو الأمية والوضع اللغوي الجزائري نحاول في هذا المقال أن نبين إذا كان الأميون الجزائريون الذين يتعلمون الفصحى الحديثة في وضعية محو الأمية أم في وضعية تعلم اللغة الثانية.

الكلمات المفتاح :

محو الأمية - الأمي الجزائري - الفصحى الحديثة - اللغة الثانية.

■ Abstract

The objective of this article is to verify if the Algerian illiterate learner is in situation of literacy or that of learning of second language. For this, we are going to study the didactic definitions of illiteracy in order to select, of those which satisfy widely the situation in question in the Algerian context.

Key words:

Literacy - Algerian illiterate - Arab standard - second language.

• Introduction

Nombreux sont les chercheurs qui ont travaillé sur l'enseignement de la langue arabe standard aux adultes analphabètes sans essayer de trouver une définition de l'alphabétisation à même de tenir compte de la situation socio linguistique algérienne.

Pourtant cette réalité socio linguistique nous pousse à nous poser la question inévitable suivante : sommes-nous devant une situation d'alphabétisation ou devant une situation d'apprentissage d'une langue seconde ?

Pour répondre à cette interrogation, nous allons procéder à une étude préalable de la définition de l'alphabétisation telle qu'elle a été formulée par J.P .CUQ et celle attribuée par R. GALISSON et D .Coste à ce même concept. Par la suite nous allons essayer d'extraire les caractères opératoires de ces deux définitions dans le contexte retenu algérien.

Ce faire nécessite une description au moins de la situation linguistique algérienne.

La situation linguistique algérienne

Pour des raisons qui s'expliquent fort bien historiquement, la situation linguistique en Algérie est assez spécifique. Cette spécificité est perceptible au niveau de la présence simultanée de quatre langues ou « variétés linguistiques¹ ». Il s'agit du Berbère (dans toutes ses variétés), de l'arabe dialectal, de l'arabe standard et du français.

Le berbère

La langue maternelle (L1) de la sphère berbérophone² est le berbère. Idiome utilisé par les habitants d'Afrique du nord, il appartient à la famille chamito-sémitique ou afro-asiatique³. Cette famille « comprend l'hébreu, l'arabe, l'assyrien, l'araméen, le syriaque, le phénicien, l'ancien égyptien, le berbère, le couchitique et le tchadien »⁴ . Selon Dubois, cette famille est constituée de cinq branches « la famille chamito-sémitique ou afro-asiatique se subdivise en cinq branches : la branche sémitique est présentée actuellement

par l'hébreu, l'arabe littéral et les diverses langues arabes (souvent dites dialectes) et les langues éthiopiennes (amharique, tigré ou tigrina, guèze ou éthiopien) étaient aussi les langues sémitiques, l'assyrien, (akkadien ou babylonien), l'araméen, le syriaque et enfin le phénicien dont le punique (ou carthaginois) n'était qu'un dialecte. La branche égyptienne est représentée par l'ancien égyptien, dont est sorti le copte actuel. La branche berbère réunit le kabyle, le chleuh, le zénaga et sans doute le touareg (ou tamahek). La branche couchitique ou Afrique orientale, comprend entre autres, le somali, le galla et le bedja. La branche tchadienne réunit les langues peu parlées en dehors du « haoussa », que d'autres rattachent aux langues négro-africaines».⁵

Actuellement le tamazight⁶ comprend plusieurs dialectes « la langue berbère se présente de nos jours en Algérie comme dans tout le Maghreb sous forme d'îlots disséminés à travers tout le territoire et éloignés les uns des autres de sorte qu'il a subi une forme de dialectisation»⁷.

En Algérie, il réunit taqbaylit, ou le kabyle (la grande et la petite Kabylie), tachaouit ou le chaoui (les Aurès), tamzabit ou langue du m'zab (Ghardaia, M'lika, Beni zgen, Legrar, Berriane, Alaataf et Bounoura), tatargit ou le touareg (Tamanrasset, Djanet et Illizi), tachnouit ou le chenoua (Cherchal, Tenès et Tipaza), le Zenet ou le Zenega (Timimoun et Adrar) et le Tachalhit (le sud oranais). Ce dernier est un dialecte qui se rapproche du Chleuh marocain.

Chaque dialecte se répartit à son tour en parlers comportant quelques variantes phonologiques et lexicales (exemple le Parler de la petite Kabylie et celui de la grande Kabylie).

L'arabe dialectal

La langue maternelle (ou la L.1) de la sphère arabophone⁸ est l'arabe dialectal. Ce dernier connaît diverses variétés selon les pays du monde arabe. Autrement dit, chaque pays possède son dialecte.

En ce qui concerne l'Algérie, il varie d'une région à l'autre, il est spontanément utilisé en dialogue et s'écrit rarement⁹. A ce propos, G.

GRANDGUILLAUME écrit :

« Depuis des siècles, le passage à l'écrit se faisait en langue classique : telle est du moins la version officielle, car des études récentes semblent bien démontrer que dans le passé, on eut moins de réticences que par la suite à écrire en arabe dialectal ¹⁰»

Le dialectal arabe se compose d'au moins deux variétés ou glosses, le parler régional et le parler local.

En étudiant la situation linguistique des pays arabes, J. DICHY¹¹ affirme que le parler régional est la glosse de référence d'un pays ou d'une région donnée du monde arabe. En Egypte il s'agit de celui du Caire, en Syrie de celui de Damas etc. Le choix de la variété de référence est souvent lié au prestige associé dans un pays donné au parler de la capitale.

En Algérie, la situation est bien plus complexe que celle des autres pays du monde arabe. En effet, on distingue au moins trois régions (le centre, l'est, l'ouest) pour lesquels on peut appliquer le concept de parler régional.

Par ailleurs, nous trouvons aussi la particularité de l'opposition parler rural/parler urbain.

Le parler local du locuteur est selon J. DICHY, la glosse de son village et sa circonscription. L'arabe algérien est très proche du marocain et du tunisien, Abdou ELIMAN, sociolinguiste de l'université de Rouen a suggéré de nommer ces trois variétés (le tunisien, le marocain et l'algérien) le Maghribi.¹²

En Algérie, coexistent aussi deux autres langues : il s'agit de l'arabe standard et du français.

L'arabe standard

Il s'agit de la langue de la presse, des mass-médias, des ouvrages scientifiques, de l'enseignement de l'école algérienne et de l'alphabétisation. En Algérie et dans tous les pays arabes, cette langue est nationale et officielle. L.J.CALVET définit cette langue comme étant « la langue faisant le lien avec l'histoire du peuple

arabe et de sa religion jouissant d'un statut particulier, à la fois juridique (elle est la seule langue officielle des pays arabes) sur le plan symbolique (langue de Dieu, de l'éloquence, du paradis) ». ¹³

Le français

Pendant longtemps, le français a occupé une place privilégiée en Algérie. Autrement dit, la langue française constituait un instrument de travail et un moyen de communication dans les grandes villes, dans les milieux socialement favorisés et dans les administrations. Jusqu'aux années 79-80, cette langue a été celle de l'enseignement et la matière à enseigner. Sa maîtrise, comme le souligne Ghetta C., « jusqu'aux années 80 faisait accéder les enfants aux hautes études (médecine, sciences et technologie etc...) et aux hautes responsabilités ». ¹⁴

Néanmoins, la création de l'école fondamentale et la politique de l'arabisation lui font perdre quelque peu de son prestige. Désormais, elle sera considérée officiellement au même titre que l'anglais (par exemple) comme une langue étrangère. Cependant, la réalité des faits est là pour nuancer ce classement. La langue française est employée en Algérie non seulement en tant que conséquence de la présence coloniale, mais aussi suite à la généralisation de l'enseignement. En effet, des universités continuent de dispenser leurs cours en français. A ce sujet EL BAKI H. écrit « l'enseignement de la langue française en tant que la langue étrangère est le vecteur de nombreux enseignements notamment scientifiques et techniques au niveau universitaire » ¹⁵. Par ailleurs, un grand nombre de journaux sont édités en langue française. A ce propos, M. BENRABAH écrit : « la presse écrite illustre le mieux la réalité de la pratique du français en Algérie. L'épreuve de vérité du marché a toujours été éprouvante pour la presse arabisante surtout depuis la naissance en 1989 des journaux indépendants. En 1992 ; on dénombre (06) six quotidiens gouvernementaux et (02) deux privés en arabe (300 000 copies/jour) contre (02) deux quotidiens gouvernementaux et (11) onze privés en français (880 000 copies/jour...) ¹⁶ ». Une chaîne de radio nationale, émet son programme dans cette langue. L'affirmation de M BENRABAH était valable il y a vingt ans. Depuis le nombre de journaux édités en langue arabe a triplé.

Cependant, la multiplication du nombre des journaux édités en langue arabe n'exclut pas la présence de la presse écrite en langue française.

Il est à signaler aussi que depuis quelques années, la parabole est installée dans pratiquement tous les foyers algériens.

En ce qui concerne l'enseignement de cette langue il est actuellement introduit dès la troisième année primaire. Cette introduction précoce n'a pas apporté de solution au problème de la qualité de la langue française acquise allant en s'amointrissant. C'est ainsi que nous avons vu la naissance de plusieurs écoles privées qui dispensent la plupart de leurs enseignements en français.

L'existence d'un environnement de la langue française (médias et écoles) n'a pas incité les concernés à bien déterminer la place du français dans la réalité linguistique algérienne. En effet, la Charte nationale situe le rôle des langues étrangères sans accorder un statut particulier à la langue française. «La démarche de restauration de la langue nationale dans ses droits et sa nécessaire adaptation à tous les besoins de la société, n'exclut pas un ferme encouragement à l'acquisition des langues étrangères pour tirer profit de l'esprit créateur d'autrui dans les domaines de la science et de la technologie »¹⁷. Dans ce texte « seules sont mentionnées «les langues étrangères» par opposition à la «langue nationale». La langue française « n'a donc pas officiellement de statut privilégié ».¹⁸

A ce sujet MORSLY D. écrit : « le français est tour à tour désigné en Algérie comme une langue étrangère à statut particulier , comme une langue scientifique et technique, comme une langue fonctionnellé . Cette diversité terminologique dans les hésitations et contradictions qu'elle traduit rend compte d'une difficulté a donné au français un statut bien défini » .¹⁹

Personnellement et en prenant appui sur la définition de J.P. CUQ fondée essentiellement sur le statut social²⁰, nous pouvons qualifier le français de langue seconde. Pour cet auteur « le mot statut peut aussi avoir une acception moins juridique. Une langue étrangère peut ne

pas être reconnue officiellement, mais a un statut ; elle peut être la langue de certains médias journaux, chaîne de radio et de télévision, des affiches publicitaires, elle peut être parlée, écrite et comprise à des divers degrés par au moins une partie de la population [cas du français en Algérie] ».

Après avoir décrit sommairement la situation linguistique algérienne, il nous est possible maintenant de nous interroger sur le statut de la langue arabe standard.

Il est incontestable qu'entre l'arabe standard et l'arabe dialectal existe une parenté génétique. En effet, tous les parlers arabes sont issus de l'évolution historique et de la différenciation géographique de l'arabe classique (celui des poésies antéislamiques, du livre sacré « le coran » et les paroles du prophète ou (le hadith).

Ce fait explique les similitudes existantes entre l'arabe standard et les différents parlers (ou dialectes) à tous les niveaux de la structure de la langue. Toutefois, il est à souligner qu'il existe des dissemblances entre l'arabe standard et ses variétés. Ceci a été relevé par A Ibrahim, quand il écrit : « le fonctionnement des prépositions, des adverbes et des conjonctions en arabe égyptien est différent de ce qu'on constate en arabe moderne »²¹, ce sont ces écarts qui nous autorisent à affirmer que la langue arabe standard, n'est pas la langue maternelle des membres de la communauté arabophone. Mais cette langue est nationale et officielle. Ces trois caractéristiques (non maternelle, nationale et officielle) rendent possible le fait d'attribuer à la langue arabe standard le statut de la langue seconde. Au sujet de cette désignation H. Besse affirme « on parle quelque fois de langue seconde pour une langue officiellement reconnue mais qu'une partie des ressortissants n'ont pas acquise nativement ²²» Dans le même ordre d'idées J.P CUQ propose des critères de définition de cette même langue. Il s'agit du statut juridique, institutionnel et social. Par ailleurs, il précise que le terme de statut renvoie à une notion d'ordre juridique. De ce fait, « une langue a un statut lorsqu'elle est reconnue par les institutions. Cette reconnaissance peut être dans la constitution du pays. Dès lors, cette langue est de droit utilisable

dans tous les domaines de la république »²³. Ces deux définitions s'avèrent entièrement satisfaisantes pour admettre le bien fondé de la désignation de l'arabe standard comme langue seconde. Ce nouveau statut de l'arabe standard nous permet d'une part de sélectionner la définition didactique qui satisfait pleinement le contexte algérien et d'autre part, de répondre à la question posée au début de cet article.

Alphabétisation ou apprentissage d'une langue seconde ?

Les éléments qui peuvent nous aider à choisir la situation la plus appropriée au contexte algérien sont fournis par les différentes définitions de l'alphabétisation telles qu'elles sont formulées par J.P CUP et R. GALISSON.

Selon J.P. CUP l'alphabétisation « est le processus pédagogique ou historique par lequel un individu ou un ensemble d'individus, qui ne savent ni lire ni écrire aucune langue que ce soit, accédant à la maîtrise linguistique, culturelle et pratique de la lecture et de l'écriture, en langue première ou en langue étrangère »²⁴. Dans cette définition l'auteur sous entend qu'il existe une nuance entre l'alphabétisation en langue première et l'alphabétisation en langue étrangère. A ce sujet R. GALISSON et D. Coste écrivent « l'alphabétisation se fait :

- en langue maternelle, il s'agit alors d'apprendre à lire et écrire une langue déjà parlée à un âge où les mécanismes de la lecture et de l'écriture posent des problèmes d'apprentissage beaucoup plus complexes que pour un enfant de six ans »²⁵.

Dans cette définition l'auteur affirme que le code oral est acquis. Or les adultes analphabètes algériens « doivent acquérir non seulement le code scriptural d'une langue écrite (l'arabe standard) mais aussi le code oral qui y correspond »²⁶. Cette définition ne s'avère donc pas entièrement satisfaisante pour le contexte algérien.

Selon la même source, elle peut aussi se faire :

« En langue étrangère, notamment pour les populations migrantes, qui se trouvent transplantées dans un milieu socioculturel et économique différent et plus développé que leur milieu d'origine.

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture doit alors être précédé d'un apprentissage de la langue parlée étrangère [ou seconde]»²⁷.

L'étude de cette acception nous montre qu'un élément important de cette définition caractérise les situations d'alphabétisation en Algérie. Il s'agit de l'ignorance totale du code oral de la langue écrite par les adultes analphabètes. En effet, les langues maternelles (l'arabe dialectal et le kabyle) lesquelles n'existant que sous cette forme, s'écartent sensiblement ou totalement de la langue cible (l'arabe standard). Par voie de conséquence ces apprenants sont confrontés à un double apprentissage oral / écrit. Nous sommes donc ici devant un processus d'apprentissage d'une langue seconde. Pour les deux populations algériennes (arabophone et berbérophone). « La situation d'apprentissage d'une langue seconde est plus significative que celle de l'alphabétisation »²⁸. Autrement dit, pour ces deux publics la situation d'alphabétisation cède devant celle de l'apprentissage d'une langue seconde Il est à signaler que, dans le domaine arabophone, ces deux situations (alphabétisation et apprentissage d'une langue seconde) sont associées.

Ainsi, nous pouvons dire que cette dernière définition est plus pertinente que la précédente et peut être adaptée au contexte algérien comme suit :

L'alphabétisation en langue arabe standard se fait en langue seconde. Il s'agit d'apprendre à lire et écrire aux adultes analphabètes algériens une langue qui s'écarte plus ou moins de leur langue maternelle (L1).

De ce fait, les travaux traitant de l'arabe standard à travers les productions écrites et/ou orales des adultes néo-alphabétisés algériens nécessitent que soit apporté une attention particulière à la langue de ces apprenants²⁹ ou **l'interlangue**.³⁰

• **Conclusion**

En guise de conclusion, nous pouvons dire que la situation linguistique algérienne est caractérisée par la coexistence de deux langues maternelles : le berbère et l'arabe dialectal et de deux langues secondes : l'arabe standard et le français. Dans cette situation spécifique, les adultes analphabètes algériens (berbérophones et/ou arabophones) doivent acquérir une langue (l'arabe standard) qui s'écarte (plus ou moins) de leur langue maternelle (ou L1). Ils sont donc dans une situation d'apprentissage d'une langue seconde. Il est à souligner, qu'en Algérie et dans tout le monde arabophone, la situation d'alphabétisation et celle d'apprentissage d'une langue seconde (l'arabe standard) sont associées.

■ Notes ■

- 1- Cette expression est empruntée à TALEB IBRAHIMI k. Elle est prise de son nouveau schéma qui décrit de façon détaillée la situation sociolinguistique algérienne (cf. TALEB-IBRAHIMI Kh., les algériens et leur(s) langue(s), 2^e éd. , les éditions El-Hikma, Alger 1997 P.P. 22-35.
- 2- Cf. TALEB-IBRAHIMI Kh., idem
- 3- CONNET A. et METHOUCHE A., les langues chamito-sémitiques (afro-asiatiques), faits de langues, in : revue de linguistique n°26, OPHRYS, 2005.
- 4- DUBOIS J., et alü, dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, 1994, P.198
- 5- Idem
- 6- Jusqu'à une époque récente, on utilisait le berbère pour signifier le Tamazight. Ce fait est expliqué clairement par Haddadou M.A. en ces termes : « le mot Amazigh est attesté dans un grand nombre de parlers aussi bien pour désigner la langue berbère que ces locuteurs : c'est le cas des parlers de Sened (Tunisie) du Djebel Nefoussa (Libye) des oasis du Sud Oranais et du Touat, du Chleuh, du Rifain etc... Par contre il est traditionnellement absent dans les parlers du Nord de l'Algérie et du Sahara (Kabyle, Chenoui, Chaouia, Mozabite...)... Le couple Amazigh / Tamazight n'est utilisé de façon exclusive que par les berbérophones du Maroc central qui se désignent sous le nom Amazigh et appellent leur langue Tamazight/Tamazixt (Braber en arabe) et les Touaregs qui l'utilisent pour désigner leur langue Tamahaqt/Tamajqt) et la caste des nobles (imuhay) par opposition à celle des esclaves et des affranchis. Signalons, cependant, que de plus en plus de berbérophones utilisent le mot amazigh aussi bien pour se désigner que pour désigner leur langue ». (Cf. HADDADOU M.A., guide de la culture et de la langue berbères. ENAL-ENAP, non daté, P.20.
- 7- KAHLOUCHE. R, le berbère au contact de l'arabe et du français, thèse d'état, Alger, 1992, P.28
- 8- Cf. TALEB Ibrahim , Kh. Op.cit. p.22835
- 9- Dialecte (vernaculaire ou langue spontanément utilisée en registre oral exclusivement le plus souvent maîtrisé par les adultes dans leur environnement familial et social) propre à une région, une province ou une ville (pour plus de détails voir TALEB Ibrahim , K. apprentissage de la langue arabe par les adultes : contribution à l'élaboration de contenu et de matériel didactique sur l'enseignement de la langue arabe aux adultes en Algérie, thèse de doctorat

- d'état , Université Stendhal , Grenoble 3, 1991, tome 1, P.P. 40-66).
- 10- GRANGUILLAUME G. langue, identité, et culture nationale au Maghreb, langage in tunisia institut Bourguiba des langues voisines S.DR.M., Payne, 1983 P. 303
 - 11- DICHY, J. Langues et cultures populaires dans l'aire arabo-musulmane, supplément à l'arabisant, bulletin de l'association française N°24 et 25, 1987P.52
 - 12- ELIMANE A. le Maghribi, langue trois fois millénaire, Anep, Alger, 1997
 - 13- BÜCLE, L. Langues et parcours d'intégration d'immigrés maghrébins en France, thèse, Université Stendhal, Grenoble 3, 2007 P.113.
 - 14- GHETTAS C. , l'enfant algérien et l'apprentissage de la langue arabe à l'école fondamentale : essai d'analyse des compétences narratives et textuelles de l'enfant algérien entre cinq et neuf ans, thèse Grenoble 3, 1995 p.65.
 - 15- EL BAKI H. Mise en mot et structuration des énoncés : analyse différentielle des comportements linguistiques : processus d'acquisition du cycle primaire au moyen, Le Kalim, revue semestrielle de l'Université Alger 2, sciences humaines et sociales, langues et littératures, Office des publications universitaires, Alger 2013 p. 103.
 - 16- BENRABAH. M. Les avatars du français à travers la politique linguistique en Algérie, AS, 1996 P.59
 - 17- Charte nationale 1986 P. 117
 - 18- BENSMAINE C., analyse de productions écrites : Essai de bilan de l'apprentissage dans le secondaire. Mémoire de Magister, Alger, 1987, P .7
 - 19- MORSLY; D. la langue étrangère, réflexion sur le statut de la langue française en Algérie, in : le français dans le monde n°189, nov – déc. 1984 P.22
 - 20- CUQ, J.P. le français langue seconde, Hachette, Paris 1991. PP. 130-131)
 - 21- IBRANHIM A. fonction des niveaux de langues dans la communication en Egypte, in : peuples méditerranéens, 1978, P.3
 - 22- BESSE H., langue maternelle, langue seconde, in : le français d'aujourd'hui n°78, 1987, PP.9-15
 - 23- CUQ, J.P. op.cit., PP. 130-131
 - 24- CUP. J.P. Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, 2003 P.17
 - 25- GALLISSON R. et COSTE D. Dictionnaire de didactique des langues, Paris : Hachette, 1976 P.23
 - 26- KOUDACHE M. la langue des néo-alphabétisés : contribution à une analyse en langue écrite d'un public d'adultes analphabètes en 4^e année

- d'apprentissage, mémoire de magister, Alger, 1996, P.82
- 27- GALLISSON R. et COSTE D. Idem
- 28- KOUDACHE M. la langue des néo-alphabétisés : l'arabe standard en Algérie : contribution à une analyse de productions écrites de sujets berbérophones et/ ou arabophones, thèse de doctorat, Université Stendhal, Grenoble 3, 2003 P.40.
- 29- M. KOUDACHE 1996 op.cit. P.43 et M. KOUDACHE 2003, idem P.115.
- 30- Pour plus de détails cf. Vogel K. l'interlangue la langue de l'apprenant, traduit de l'allemand par Brohée J. M. et Confais J.P. Presses universitaires du Mirail, Toulouse 1995.

■ Bibliographie ■

■ Dictionnaires

- CUQ J. P, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris : 2003
- DUBOIS J. et al, *Dictionnaire de linguistique et de sciences du langage*, Larousse, 1994
- GALLISSON R. et COSTE D. *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris : Hachette, 1976

■ ouvrages

- BENRABAH, M ., *Les avatars du français à travers la politique linguistique en Algérie*, A.S 1996.
- BENSMAINE C., *Analyse de productions écrites : Essai de bilan de l'apprentissage dans le secondaire*. Mémoire de Magister, Alger, 1987.
- BESSE H., Langue maternelle, langue seconde, in : *Le français d'aujourd'hui*, n°78, 1987
- BICHLE, L. *Langues et parcours d'intégration d'immigrés maghrébins en France*, thèse, Université Stendhal, Grenoble 3 2007
- CONNET A. et METHOUCHE A., Les langues chamito-sémitiques (afro-asiatiques), faits de langues, in : *Revue de linguistique* n°26, OPHRYS, 2005.
- CUQ J.P., *Le français langue seconde*, Paris : Hachette, 1991
- DICHYJ., *Langues et cultures populaires dans l'aire arabo-musulmane*, Supplément à *L'Arabisant* (bulletin de l'association française n°21 et 25), 1987
- EL BAKI H. Mise en mot et structuration des énoncés : analyse différentielle des comportements linguistiques : processus d'acquisition du cycle primaire au moyen in *Kalim*, revue semestrielle de l'Université Alger 2, sciences humaines et sociales, langues et littératures, Office des publications universitaires, Alger 2013.
- ELIMAM A., *Le Maghribi, langue trois fois millénaire*, ANEP, Alger 1997.
- GHETTAS C., *L'enfant algérien et l'apprentissage de la langue arabe à l'école fondamentale : essai d'analyse des compétences narratives et textuelles de l'enfant algérien entre cinq et neuf ans*, Thèse de doctorat, Grenoble 3, 1995.

- GRANDGUILLAUME G., Langue, identité et culture nationale au Maghreb, langage in : *Tunisia*, Institut Bourguiba des Langues Vivantes, S.D.R.M, Peynes, 1983
- HADDADOU m.a. , *Guide de la culture et de la langue berbères*. ENAL-ENAP, sans date.
- IBRAHIM A., Fonction des niveaux de langue dans la communication en Egypte, In : *Peuples méditerranéens* M05, 1978
- KAHLOUCHE R., *Le berbère au contact de l'arabe et du français*, Thèse d'Etat, Alger 1992
- KOUDACHE M., *La langue des néo-alphabétisés : contribution à une analyse en langue écrite d'un public d'adultes analphabètes en 4^e année d'apprentissage*, mémoire de magister, Alger, 1996,
- KOUDACHE M. *La langue des néo-alphabétisés : l'arabe standard en Algérie : contribution à une analyse de productions écrites de sujets berbérophones et/ou arabophones*, thèse de doctorat, Université Stendhal, Grenoble 3, 2003
- MORSLY D., La langue étrangère, réflexion sur le statut de la langue française en l'Algérie, in : *Le français dans le monde* n°189, nov.-déc. 1984.
- TALEB IBRAHIMI , K. *Apprentissage de la langue arabe par les adultes : contribution à l'élaboration de contenu et de matériel didactique sur l'enseignement de la langue arabe aux adultes en Algérie*, thèse de doctorat d'état , Université Stendhal , Grenoble 3, 1991, tome 1,
- TALEB-IBRAHIMI Kh., *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, 2^e éd. les éditions El-Hikma, Alger 1997
- VOGEL K. *L'interlangue, la langue de l'apprenant*, traduit de l'allemand par Brohée J. M. et Confais J.P. Presses Universitaires du Mirail, Toulouse 1995.